

Formulaire d'inscription



- Pass Ecole
- Mini stages
- Pass Open
- Spécial groupe
- Pass Mise à l'eau
- Baptême à la voile
- Cours particuliers
- Locations pédalo
- Locations dériveurs
- Locations Canoë
- Locations Planche à voile

IDENTITÉ

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

CP :

Ville :

Téléphone :

Email :

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les organisateurs se réservent le droit de retarder, d'écourter ou d'annuler une séance ou un stage, pour raisons liées à la sécurité, météo défavorable ou insuffisance de participants.

- J'autorise la base de loisirs à communiquer mes coordonnées à ses partenaires.
- J'autorise l'utilisation de photographies réalisées par la base de loisirs pour la promotion de la photothèque du club.

CONDITIONS POUR PRATIQUER LA VOILE À BURES

Vous devez attester auprès de la base de Bures, de votre capacité à savoir nager 25 mètres et à vous immerger. Pour les personnes n'ayant pas la capacité juridique, il revient à leur représentant légal d'attester de cette capacité.

- J'ai l'attestation scolaire « savoir-nager »
- J'ai l'attestation Sauv'nage

Si vous n'avez pas les documents ci-dessus vous devez effectuer un test comprenant les épreuves suivantes :

- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

MONTANT

TVA

TOTAL

SIGNATURE

30% de retenue en cas d'annulation de la prestation de la part du client.